

IARD

*www.jurantiel.com, par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel***

Incendie, accidents et risques divers. Souvent utilisées pour désigner un groupe de branches d'assurance (Branches IARD) ; abréviation renvoie également à une nomenclature de produit d'assurance qui contient l'assurance incendie, l'assurance automobile l'assurance contre les accidents corporels atteignant les personnes et l'assurance des risques divers (assurance vol, assurance bris de glaces, assurance dégâts des eaux et assurance de responsabilité civile générale). Elle ne comprend pas les assurances transports, les assurances de risques techniques et les assurances vie.

Par **OMBOLO MENOGA Pierre Emmanuel**